



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-189

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-081
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1142 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-37
renouvelant l'unité mixte de recherche U1142 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-100
renouvelant l'unité mixte de recherche ;

Vu la décision n° DAJ2024-199
nommant Monsieur Xavier TANNIER directeur de l'unité mixte de recherche U1142 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-62
renouvelant l'unité mixte de recherche U1142 et prolongeant Monsieur Xavier TANNIER dans ses
fonctions de directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Ferdinand DHOMBRES est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de
recherche U1142, intitulée « Limics », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL